

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 127/2022

Au Cabinet d'Audit Mgi STRONG Nkv

Après avoir reçu le contrat du marché n°CFEF/PABRC/AUDIT/2022/008, conclu avec la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-neuf mille sept cent cinquante-deux (USD 29.752) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 13/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

Pasteur Jean Pierre KAPAKU
Directeur Général ai